



Rapport d'activité du Réseau suisse des droits de l'enfant (janvier - décembre 2011)

1. Comité

Quatre réunions ordinaires du comité ont eu lieu au cours de l'année 2011. Une retraite a en outre permis au comité de se pencher sur les commentaires des membres, formulés à l'occasion de l'assemblée annuelle 2011, au sujet des objectifs stratégiques. Trois esquisses de projet en ont résulté:

- Une campagne à l'intention des personnes concernées au sein des autorités, et visant à sensibiliser celles-ci à la Convention des droits de l'enfant en amont de la prochaine procédure d'élaboration du rapport;
- Lobbying en faveur de la ratification du 3^e protocole facultatif à la CDE;
- Communication à l'occasion de la journée des droits de l'enfant.

La collaboration constructive avec l'Office fédéral des assurances sociales en vue du renforcement des droits de l'enfant a pu être entérinée avec un nouveau contrat de prestation pour la période 2012 et 2013.

2. Elaboration du rapport étatique

2011 n'a toujours pas vu paraître le 2^e et 3^e rapport étatique de la Suisse que devrait publier le Conseil fédéral. En décembre 2011 a été rendu public le premier rapport sur le protocole facultatif sur la vente d'enfants, la prostitution et la pornographie infantile. Pour l'heure, le RSDE a donc pris connaissance de ce rapport et annoncé la parution d'un rapport des ONGs dans ce domaine. Au delà de la CDE, l'élaboration des rapports sur les droits de l'enfant prend aussi en compte d'autres conventions sur les droits humains. C'est la raison pour laquelle le RSDE s'est associé à la coalition suisse d'ONGs pour le „Universal Periodic Review“ de la Suisse par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU et s'est impliqué dans le rapport des ONGs sur la procédure d'examen qui doit avoir lieu en 2012. Il a également pris part à des manifestations spécialisées mises sur pied par le Centre suisse de compétences pour les droits humains en lien avec ce Universal Periodic Review et l'élaboration du rapport sur le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

3. Monitoring

Les événements actuels relevant de la politique des droits de l'enfant sont continuellement recensés et communiqués à travers le site web et la newsletter.



4. Communication: site web, newsletter électronique et communiqués de presse

Une sous-rubrique "international" est venue compléter le site web, avec, par exemple, des informations en lien avec les droits de l'enfant en provenance du comité des droits de l'enfant de l'ONU, du Conseil des droits de l'homme ou du Conseil de l'Europe. 13 organisations membres ont participé à une plateforme à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant et y ont apposé leur logo.

Une collaboration rédactionnelle a été conclue avec l'Institut international des droits de l'enfant à Sion. Celle-ci permet de bénéficier, sur le site web et dans la newsletter, d'articles de qualité équivalente en allemand et en français. L'IDE s'occupe aussi de la production de contributions spécifiques.

Au cours de l'année 2011, dans la rubrique "Actualités" du site web, une trentaine de brèves ont été publiées, autant en allemand qu'en français. Six newsletters en deux langues ont été produites. Les perspectives et rétrospectives sur les sessions des chambres fédérales se sont entre temps bien établies.

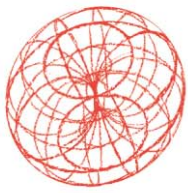
Des communiqués de presse ont été diffusés en lien avec deux événements importants, à savoir la journée des droits de l'enfant et l'adoption du 3^e protocole facultatif à la CDE par l'Assemblée générale de l'ONU.

5. Communication: dialogues

L'absence de 2^e et 3^e rapport étatique rend plus difficile la mise en place d'un échange avec les parties prenantes, celles-ci ne trouvant actuellement pas d'intérêt dans la procédure d'élaboration des rapports et ses résultats. Le traitement de certains sujets en lien avec les droits de l'enfant a donc été encouragé auprès d'un large spectre de groupes cibles:

- Intergroupe parlementaire Enfants et adolescents
- Contacts avec les instances fédérales au sein du DFAE, DFJP et du DFI
- Participation à des échanges spécialisés du Centre suisse de compétences pour les droits humains
- Participation à des alliances d'ONGs (stratégie de lutte contre la pauvreté; coalition d'ONGs pour le UPR)
- Echanges avec des organisations partenaires (p. ex. unicef, Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers, Jacobs-Foundation, etc.)

Sur le plan international, le RSDE a pris part à l'assemblée annuelle du NGO-Group for the Convention on the Rights of the Child et au Day of General Discussion du comité des droits de l'enfant à l'ONU.



6. Prises de position

Les informations issues du monitoring sont analysées en continu et communiquées à travers les canaux d'information disponibles. Des analyses détaillées ont été rendues publiques sur les sujets suivants:

- "Le bien être de l'enfant au centre des préoccupations politiques: vraiment?" contribution pour Humanrights.ch
- "Les droits de l'enfant contre la pauvreté", contribution pour l'Almanach social 2012 de Caritas
- 3^e protocole facultatif sur la Convention relative aux droits de l'enfant
- Droits des enfants et des jeunes dans les domaines des médias et de l'information
- Economie privée et droits de l'enfant
- Document de travail et prise de position dans le cadre de la procédure de consultation sur l'interdiction d'exercer une activité, l'interdiction de contact et l'interdiction géographique pour les pédocriminels
- Document de travail et prise de position dans le cadre de la procédure de consultation sur l'approbation et la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote
- Document de travail et prise de position dans le cadre de la procédure de consultation sur la ratification de la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées.